



Le Bonsecours

Volume 27, numéro 2 - Mai 2021

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Le printemps fait petit à petit, place à l'été, c'est réconfortant et rassurant de constater que la nature suit son cours malgré la pandémie que nous vivons depuis plus d'un an déjà, il nous faut nous en inspirer afin de demeurer positifs pour la suite des événements. À cet effet, plus de 30% de la population québécoise a reçu un vaccin contre la COVID-19, il s'agit d'une excellente nouvelle qui ne devrait toutefois pas nous libérer de nos obligations fixées par le Gouvernement et la Santé publique. Je vous rappelle l'importance de porter le masque, de garder une distanciation sociale de deux mètres, de vous laver/désinfecter les mains et de respecter le couvre-feu qui est actuellement à 20 heures. Tout comme vous, je suis fatigué de ces mesures, mais je demeure convaincu qu'elles sont essentielles afin qu'on sorte de cette situation qui nous affecte tous. Je vous encourage à continuer l'excellente coopération que la majorité de vous démontrez depuis plusieurs mois, c'est ensemble qu'on va s'en sortir !

Avec l'arrivée de la belle température, notre service de la voirie débutera bientôt des travaux sur la côte Angèle. On continuera avec l'entretien du chemin Montevilla ainsi que la côte Ézilda à la hauteur du Verger Bonsecours. Sur cette même côte, les deux poteaux près de la route 323 devraient finalement être déplacés, au bonheur de tous ! Nous attendons une réponse de la part d'Hydro-Québec à cet effet.

En dernier lieu, je vous réitère qu'il nous fait plaisir de répondre à vos questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel ou par téléphone, nos coordonnées se trouvent à la dernière page du présent journal.

Je vous souhaite un bel été empreint de plaisirs au quotidien.

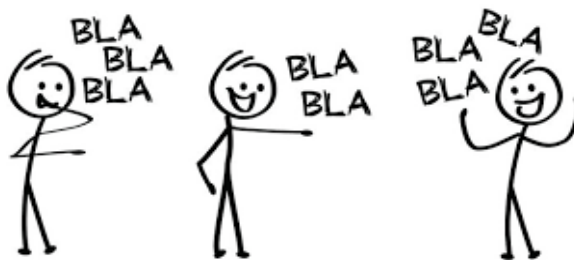
Carol Lortier
Votre maire,



LES POTINS DE LA MUNICIPALITÉ

Vous voulez faire connaître un évènement à vos voisins ou publier un texte ?

CONTACTEZ-NOUS à l'adresse suivante : mun@ndbonsecours.com pour placer votre publication la prochaine édition de notre journal municipal.



Les parutions du Bonsecours se font en février, mai, août et novembre de chaque année et la distribution de notre journal est effectuée partout sur notre territoire ! Une version numérique est aussi disponible en tout temps sur notre site internet.

SITUATIONS D'URGENCE

Au Québec, le printemps et l'automne, sont propices aux glissements et d'affaissements de terrain. Parfois, ils provoquent aussi d'impressionnants effondrements de routes. Plusieurs facteurs peuvent les provoquer. Nous en avons eu un bon exemple dernièrement dans la côte Angèle, et il y a quelques années dans la côte Azélie.

Souvenez-vous des inondations survenues au cours des dernières années, l'Outaouais en général fut l'une des régions les plus touchées. La Municipalité de Saint-André-Avellin avait été séparée en deux par la rivière et les Forces armées canadiennes étaient venues en renfort pour aider la population qui travaillait jour après jour avec acharnement.

Chacune de ces situations peut provoquer de graves dommages et l'isolement de certaines résidences. C'est pour toutes ces raisons que nous aimerions que chaque personne qui demeure sur notre territoire et qui n'est pas encore inscrit, s'inscrive à notre système d'appels automatisés. Ce système d'appel est utilisé **seulement** si nous devons envoyer **un message en urgence ou tout autre avis municipal important** pour des travaux routiers ou concernant un avis d'ébullition d'eau potable.

Le formulaire d'inscription en ligne est disponible sur notre site internet, au : www.ndbonsecours.com (sous l'onglet : Services aux citoyens / Module d'alerte d'urgence – Système d'appels automatisés). Vous pouvez aussi nous téléphoner au bureau municipal, il nous fera plaisir d'effectuer votre inscription.

Une situation d'urgence peut survenir à tout moment et sans préavis ! Pour bien y être préparé, nous vous invitons à consulter le site : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer/comment-se-preparer-a-la-maison>

UN ANNIVERSAIRE À SOULIGNER

Le 23 septembre 1871, Louis-Joseph Papineau, Seigneur de la Petite-Nation, mourait dans son manoir de Montebello à l'âge de 85 ans. On assistait alors à la disparition de celui qui, de 1812 à 1837, a été le chef politique le plus important de ce que l'on appelait autrefois le Bas-Canada. Chef du parti Patriote, il est probablement le premier politicien à avoir rassemblé les Canadiens français autour d'un projet de pays démocratique dans une organisation britannique ou le Gouverneur Général détenait une autorité suprême, ayant le pouvoir de renverser toutes décisions prises par l'Assemblée législative. On était loin d'une démocratie !

Son action politique avait comme objectif essentiel de donner à l'Assemblée des élus, les pouvoirs nécessaires à la mise en place d'une vraie société démocratique et républicaine.

À son retour d'exil en 1845, il abandonnera graduellement la vie politique pour se consacrer à sa seigneurie. En 1855, il fera créer un bureau de poste dans le village de Montebello auquel il a donné le nom et dont il fera le plan. Dans son plan de village, les noms de rue portaient surtout des noms d'essences d'arbres. Ainsi, la rue Notre-Dame s'appelait la rue des Ormes. Mais, en 1912, le Curé Chamberland fera changer ces noms pour leur donner une appellation plus catholique !

Depuis quelques années, Papineau connaît un regain d'intérêt chez les historiens. Je crois qu'on connaît mieux aujourd'hui l'importance de ce politicien et la publication de toutes les lettres du Seigneur Papineau par Georges Aubin a été une production majeure pour avoir une meilleure idée de l'importance de ce personnage.

La Société historique Louis-Joseph Papineau entend bien souligner cet anniversaire et, d'ici quelques semaines, une programmation pour marquer l'événement sera rendue publique.

Pierre Ippersiel

Pierre Ippersiel
Vice-président
Société historique Louis-Joseph-Papineau



RÉCUPÉRATION DES PILES À USAGE DOMESTIQUE

Vous pouviez vous départir de vos piles usagées au bureau municipal. Nos bureaux administratifs sont actuellement fermés, mais vous pouvez les récupérer et il nous fera plaisir de les ramasser lorsque la situation sanitaire le permettra.

Qu'elles soient rechargeables ou pas, la récupération des piles permet de réutiliser les métaux contenus dans les piles pour fabriquer de nouveaux produits.

PEINTURES ET HUILES USÉES

Nous désirons vous rappeler qu'en tout temps, vous pouvez apporter vos résidus domestiques dangereux tels que peintures et huiles usées, au garage municipal, dans le conteneur prévu à cet effet. Les contenants doivent avoir l'étiquette originale afin de pouvoir bien identifier le produit.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

N'oubliez pas que vous ne pouvez pas disposer de matériaux de construction avec vos ordures ménagères, ni dans AUCUN de vos bacs. Vous devez disposer de vos matériaux de construction et autres matériaux non récupérables, dans un écocentre de votre choix. Voici les deux écocentres qui sont situés dans la Petite-Nation :

Service d'excavation J. Lirette Inc.
Lac Simon : 819 428-3243

Transport R.L.S.
Papineauville : 819 427-6427

DONNEZ AU SUIVANT...

Lorsque vous souhaitez vous départir de vos vieux meubles, électroménagers encore fonctionnels, jouets, vêtements, vaisselles, etc. Vous pouvez en faire don à l'organisme suivant :

MAISON DE LA FAMILLE PETITE-NATION
14, rue Hubert-St-Louis
Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0
Tél. : 819 983-4384



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

N'oubliez pas que le **JEUDI 27 MAI PROCHAIN**, il y aura la collecte des encombrants (déchets trop volumineux pour être jeté dans les collectes « normales »).

Les encombrants (monstres) sont des objets volumineux dont il faut se départir. Il peut s'agir de mobilier (exemples : divan, téléviseur, armoire, mobilier de bureau, réfrigérateur, etc.).

AUCUN PNEUS NI MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, NE SERONT ACCEPTÉS.

CUEILLETTE DE BRANCHES ET DES RÉSIDUS VERTS

Les résidus verts sont ramassés deux fois l'an, simultanément avec les cueillettes des encombrants. Il est également possible de venir disposer de ces résidus verts en tout temps au garage municipal, pourvu qu'ils soient bien emballés, dans des sacs transparents conçus à cet effet et que les branches soient attachées en format manipulables par un ouvrier.

LA PROCHAINE COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS AURA LIEU LE JEUDI, 27 MAI 2021.

LES SERPUARIENS

Nous vous offrons l'opportunité de déposer vos petits appareils électroniques communément appelés « serpuariens », au garage municipal. Vous souhaitez en savoir plus sur les articles acceptés ? Visitez le site web suivant : <https://lesserpuariens.com/>

Voici des exemples de produits acceptés :

- ✓ Dispositifs d'affichage ;
- ✓ Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques ;
- ✓ Ordinateurs de bureau et/ou portables ;
- ✓ Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo ;
- ✓ Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs etc... ;
- ✓ Systèmes audio/vidéo ;
- ✓ Ensembles de cinéma maison ;
- ✓ Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules ;
- ✓ Appareils cellulaires et téléavertisseurs.



LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU INC.

Le service de transport en milieu rural permet d'intégrer, de maintenir et d'améliorer l'autonomie des gens. Vous connaissez une personne âgée, une famille à faible revenu, un adolescent ou toute autre personne nécessitant un transport à des fins médicales, scolaires, sociales, communautaires et l'accès au marché du travail ?

Communiquez au numéro de téléphone (819)308-0788 poste 202, au numéro sans frais 1-855-308-0788 poste 202 ou par télécopieur au (819)308-0792.



LA CORPORATION DES TRANSPORTS
ADAPTÉ ET COLLECTIF
DE PAPINEAU INC.

www.ctacpapineau.com

ENTRAIDE DEUIL DE L'OUTAOUAIS

Reprise des rencontres thématiques. Nous vous invitons à vous inscrire à une de nos rencontres virtuelles sur le Deuil en période de pandémie qui se tiendra par Internet, avec Zoom. Pour participer, vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous inscrire par courriel à deuiloutaouais@gmail.com, pour être invité(e) à vous joindre à la rencontre choisie, puisque nous aurons besoin de votre adresse courriel pour vous acheminer le lien nécessaire et le mot de passe.

Voici le lien internet pour les sujets et les dates des prochaines rencontres :

<https://entraide-deuil.qc.ca/aide-confinement/>



Bienvenue ! Vous n'êtes pas seul(e).

Entraide-Deuil de l'Outaouais

819-770-4814

1-866-770-4814

deuiloutaouais@gmail.com

direction@entraide-deuil.qc.ca

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE GATINEAU :



Voici un nouveau programme offert par un partenaire du Centre d'Action Bénévole de Gatineau. Le Centre d'Action Génération de la Vallée-de-la-Lièvre vous présente Intervention SAVA, un service en soutien aux aînés victimes d'abus à travers l'Outaouais.

Les principales missions de ce service en soutien aux aînés victimes d'abus visent à prévenir les abus et la maltraitance envers les aînés ainsi qu'à leur assurer un accompagnement lors de telles situations.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez en savoir plus sur ce programme, nous vous invitons à contacter directement les intervenantes de SAVA:

LES INTERVENANTES SAVA :

Djeanna Valérie Alexis : 819-431-4336

Nancy Bruneau : 873-655-1395

Vous pouvez aussi visiter le site Web du Centre d'Action Génération de la Vallée-de-la-Lièvre (CAGA), à l'aide du lien suivant : <https://cagavl.ca/>

Nous avons une brochure informative sur les services offerts qui est disponible au bureau municipal. Téléphonnez-nous si vous désirez en obtenir une copie par courriel.



SOYONS ACTIF ET INVENTIF

Nous débutons un autre printemps semblable au précédent.

Fort de notre expérience de 2020, nous savons que nous devons nous inventer un nouveau style de vie.



Vous pouvez venir faire du patin à roulettes dans le grand stationnement de la Municipalité, qui a été asphalté l'année dernière. Vous pouvez aussi apporter vos jeux d'adresse et profiter du terrain adjacent pour varier vos sorties ou faire un pique-nique !

J'espère que toutes ces petites suggestions d'idées sauront vous divertir et vous faire profiter du plein air, tout en utilisant votre imagination. Bon été 2021 !

Lucie Lavoie
Conseillère

LE JARDINAGE :



Le jardinage a été à l'honneur en 2020 et les semences étaient épuisées très tôt. Cette année, nous avons plus de choix. Nous avons la chance d'avoir un printemps hâtif, profitons-en pour aménager notre cour puisque nous y serons plus souvent.

Embellir notre coin de vie avec quelques fleurs et quelques jeux, c'est important pour ne pas se sentir "en punition".

PETITS PLAISIRS EXTÉRIEURS :

Découvrez le plaisir de varier votre expérience nature en bulle familiale. La vie nous pousse à vivre en plein air. Le lien familial s'en trouve renforcé par la même occasion.

Comme les voyages hors région sont à éviter, c'est l'occasion idéale de découvrir en profondeur les beautés de notre belle région.

Explorez les différents sites de marche aménagés dans les municipalités avoisinantes.



Pour connaître les activités à l'honneur chaque mois, vous pouvez aussi vous abonner à l'infolettre de la Corporation des loisirs de Papineau, ou visiter leur page Facebook. Vous y trouverez des idées d'activités intéressantes. N'oubliez surtout pas de consulter la carte numérique interactive en Petite Nation à l'aide du lien suivant : <https://www.geografix.ca/map/ppn?noHeader>

BIBLIOTHÈQUE :

Votre bibliothèque est une petite mine de trésor. Saviez-vous qu'elle vous offre la location d'instrument de musique et de jeux de société pour toute la famille ? De plus, c'est aussi un bon moment pour faire de l'observation des oiseaux en migration. Pas besoin d'acheter vos jumelles, vous pouvez en louer à votre bibliothèque.



REMBOURSEMENT DE FRAIS :

Pour connaître les activités dont votre municipalité rembourse les frais et vérifier les conditions applicables, visitez notre site Web au www.ndbonsecours.com.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

N'oubliez pas que la date limite pour le retrait des abris d'autos temporaires était le 30 avril 2021, inclusivement. Comme chaque année, une tournée de vérification sera effectuée sur notre territoire, dans les prochaines semaines, afin de s'assurer du respect de notre réglementation municipale. Merci de votre collaboration et de nous aider à conserver un environnement sain et agréable où il fait bon vivre.

PROGRAMME DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

SECTEUR 1: CHEMIN DU TRAVERSIER, RUE NOTRE-DAME, CÔTE DU FRONT ET CHEMIN DESJARDINS.

Cette année, le secteur à vidanger sera le secteur 1. Les propriétaires dont la fosse septique sera vidangée en 2021 recevront une confirmation écrite, par envoi postal.

Vous devez prévoir l'accessibilité et la facilité de localisation pour le ou les couvercles de votre fosse septique, de votre fosse de rétention ou de tous autres réservoirs. Chaque couvercle doit être dégagé de toute obstruction au niveau du sol et pouvoir être enlevé directement sans difficulté.

Depuis l'année 2016, tout le monde doit avoir des extensions pour la fosse septique, ce qui facilite l'accès au réservoir en tout temps, peu importe les conditions.

Si votre installation septique est pourvue d'un préfiltre, cet équipement doit être nettoyé minimalement une fois l'an et optimalement deux fois par année afin d'éviter des refoulements et une infiltration de matières solide ou en suspend vers le champ septique.

SOYEZ ASSURÉS QUE POUR DES FINS DE PROTECTION DU SYSTÈME SEPTIQUE, SEULES LES MATIÈRES SOLIDES SERONT RETIRÉES ET LES LIQUIDES (FLORE BACTÉRIENNE) SERONT RETOURNÉS À LA FOSSE SEPTIQUE. MERCI.

UN MOT DE VOTRE URBANISTE

La Covid-19 évolue rapidement nous en sommes déjà à la troisième vague qui nous semble plus virulente et dangereuse. Je tiens à vous informer, considérant les dangers que nous cause cette pandémie, que les services en matière d'urbanisme sont toujours disponibles soit par l'entremise du télétravail à domicile ou du bureau de la municipalité, même si ma présence n'est pas autorisée (à l'exception de cas particulier) en lieu même où se déroulent les travaux sur le territoire.

Cela n'a pas pour effet de dégager la responsabilité que tous les citoyens ont de se prémunir de toute autorisation nécessaire pour exécuter ou faire exécuter des travaux relativement rattachés à vos propriétés.

Effectivement, à la suite du confinement et de l'évolution rapide et sournoise de ce virus, ma présence assidue au sein de la Municipalité a été perturbée sans pour autant freiner les activités relatives aux besoins suscités en matière d'urbanisme.

Il ne faut pas désespérer, la vaccination va bon train et va nous permettre de reprendre nos activités lorsque la population sera vaccinée.

Je tiens à vous resouligner, même si cela semble redondant, qu'en fonction de votre *Règlement sur les permis et certificats*, l'officier en bâtiment et en environnement, dûment mandaté, dispose de **30 jours** pour émettre un permis ou un certificat d'autorisation, lorsque toutes les conditions énumérées à l'article 36 et tous les documents exigés pour étudier la demande de permis sont réunis.

Merci sincèrement de prendre en considération ces quelques annotations, en espérant que la situation future puisse s'améliorer. Soyez assuré que je suis toujours disponible pour répondre à vos questions.



Guy Roy
Département de l'urbanisme
Téléphone : 819-423-5575, poste #4
Courriel : urba@ndbonsecours.com

BUREAU MUNICIPAL

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-de-Bonsecours (QC) J0V 1L0
Téléphone: 819-423-5575

Courriel : mun@ndbonsecours.com
Site internet : www.ndbonsecours.com

HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible sur rendez-vous.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Carol Fortier	Maire
Lucie Lavoie	Siège #1
Denis Beauchamp	Siège #2
Thomas Lavoie	Siège #3
France Nicolas	Siège #4
Luc Beauchamp	Siège #5
James Gauthier	Siège #6

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Carol Fortier, maire	maire@ndbonsecours.com	819-661-0107
Lorraine Briand, DG	dg@ndbonsecours.com	819-209-3286
Guy Charlebois, travaux publics	mun@ndbonsecours.com	819-423-6216
Guy Roy, urbaniste	urba@ndbonsecours.com	819-923-1134
Daniel Bisson, directeur incendie	incendie@village-fassett.com	819-743-1489
Cindy Bélanger Audy, adjointe	mun@ndbonsecours.com	819-968-0332



**SERVICE D'URBANISME EN TÉLÉTRAVAIL
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

COURRIEL : urba@ndbonsecours.com